

Parcours d'arrivée de la personne accompagnée — Étapes clés

FAM “Les Jardins de la Clairière”

Référence : PRS-ACC-003 — Version : 3.0 — Date : 12/01/2026

Objectif : sécuriser l'accueil, clarifier les étapes, garantir une information adaptée et la recherche du consentement

Étape 0 — Avant l'entrée (*J-30 à J-1*)

- **Dossier administratif finalisé**
(contrat de séjour, règlement de fonctionnement, pièces obligatoires).
 - **Recueil des informations utiles**
habitudes de vie, modes de communication, besoins spécifiques, risques connus, alimentation, mobilité, traitements (si disponibles), contacts à privilégier.
 - **Désignation, si souhaitée, de la personne de confiance** ou du proche référent, information sur les dispositifs existants (représentation, accompagnement à la décision, directives anticipées si concerné).
 - **Préparation de l'environnement**
chambre ou espace personnel, repères visuels, objets personnels recommandés (photos, objets rassurants, musique...).
-

Étape 1 — Jour d'arrivée (*J0*)

Accueil (Accueil / AS / AES)

- Accueil personnalisé de la personne accompagnée et de ses proches.
- Présentation des lieux, des repères, de l'équipe et des temps clés de la journée.
- Remise du **livret d'accueil** (papier, numérique ou version adaptée si besoin).
- Recueil “à chaud” : inquiétudes, besoins immédiats, préférences.

Information et consentement

- Explication des premiers actes du quotidien (accompagnement à la toilette, organisation des repas, prises de constantes si nécessaires...).
 - Adaptation de l'information au niveau de compréhension (phrases courtes, reformulation, supports visuels).
 - **Vérification de compréhension** si nécessaire.
-

Étape 2 — Première évaluation (J1 à J3)

Infirmier(ère)

- Point clinique initial dans son périmètre : constantes si indiquées, repérage de la douleur, identification des risques immédiats.

AS / AES

- Observations du quotidien : sommeil, alimentation, hydratation, mobilité, humeur, comportements, communication.

Psychologue (si nécessaire)

- Évaluation de l'adaptation, de l'anxiété, des repères et du vécu de l'entrée.
-

Étape 3 — Semaine 1 : projet d'accompagnement personnalisé (J4 à J7)

- **Réunion de coordination**
(cadre / IDEC, IDE, AS / AES, psychologue selon la situation).
 - **Élaboration ou mise à jour du projet d'accompagnement personnalisé** :
objectifs, habitudes de vie, besoins de soutien, prévention des risques, modalités d'accompagnement.
 - **Information de la personne accompagnée et de ses proches** (selon souhaits) et **recueil de l'accord** sur les modalités de mise en œuvre, avec une information adaptée.
-

Étape 4 — Suivi du premier mois (*J8 à J30*)

- **Ajustements si nécessaires :**
alimentation, hydratation, sommeil, douleur, mobilité, rythme de vie.
 - **Point avec la famille ou le proche référent**
(appel ou rendez-vous) si souhaité.
 - **Traçabilité :**
transmissions, actions réalisées, décisions prises, consentements spécifiques.
-

Étape 5 — Bilan à 1 mois

- **Bilan d'intégration :**
ce qui fonctionne, ce qui doit être ajusté.
 - Réponse aux questions de la personne accompagnée et de ses proches.
 - Rappel des interlocuteurs et des modalités de contact.
-

Points de vigilance transversaux

- Respect du **rythme** et des capacités de la personne accompagnée.
- Prévention des risques : chute, dénutrition, douleur, isolement.
- **Information adaptée et recherche du consentement** à chaque étape du parcours.
- **Traçabilité** des décisions et événements significatifs.